

N. 12
Hémond Albert
et
Lucienne Desjardins

Le vingt-sept novembre mil neuf cent
quarante et un, vu la dispense de deux bans
de mariage accordée par son Ex. Sup.
Georges Melançon, évêque de Chicoutimi, en
date du vingt-deux novembre, vu aussi la
publication du troisième ban faite au
primo de notre messe paroissiale, ainsi qu'à
celle de la paroisse de St-Gérôme, le diman-
che vingt-trois courant, comme il appert par
un certificat du curé de la dite paroisse,
entre Albert Hémond, domicilié en la pa-
roisse de St-Gérôme, Le St-Jean, fils majeur

de Adéland Hémond, rentier et de Anna Des-
ronnette de Verdun, d'une part; et elle
Lucienne Desjardins, fille majeure de
Oscar Desjardins, bouclier et de Zelia Ga-
gnon de cette paroisse, d'autre part; ne
s'étant déclaré aucun empêchement ou opposi-
tion au dit mariage, nous, prêtre couronné,
professeur au séminaire de Valleyfield, muni
de l'autorisation du curé, avons reçu et reçu
leur mutuel consentement de mariage et leur
avons donné la bénédiction nuptiale en pré-
sence de Adéland Hémond, père et témoin
de l'époux, et de Oscar Desjardins, père et
témoin de l'épouse, lesquels, ainsi que les
époux, ont signé avec nous. Les parties ont
déclaré avoir passé un contrat de mariage
par devant le notaire Léon Lefebvre de
Roberval. Lecture faite.

Lucienne Desjardins
Albert Hémond

Oscar Desjardins

Adéland Hémond

J. Desjardins

René Desjardins, père,

Zelia Gagnon, mère

Georges Desjardins

Georges Desjardins

Docteur Desjardins

Leandré Hémond

Maurice Hémond